



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED WG.496/2



**PROGRAMME DES  
NATIONS UNIES POUR  
L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR  
LA MÉDITERRANÉE**

8 mars 2021  
Original: Anglais

Première Réunion du Comité de Pilotage du Sous-Projet 2.2

Réunion tenue par vidéoconférence, 10 mars 2021

**Point 3 de l'ordre du jour: Sous-Projet 2.2 Plan de Travail 2021 – 2022**

**Rapport d'avancement du Sous-Projet 2.2**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PAM/PNUE  
Athènes, 2021

## **Rapport d'avancement du Sous-Projet 2.2**

### **1. Contexte**

Le Sous-Projet 2.2 du MedProgramme intitulé « Zones côtières de la Méditerranée : Gestion du Nexus eau-énergie-alimentation-écosystèmes » (ID FEM 9685) est conçu pour renforcer la capacité des pays concernés à équilibrer les utilisations concurrentes de l'eau dans les zones côtières prioritaires par une gouvernance intégrée de l'eau, de l'alimentation, de l'énergie et des écosystèmes (approche dite du « Nexus »), afin de renforcer la sécurité environnementale et de profiter conjointement des avancées réalisées. Les activités lancées dans ce cadre consisteront, entre autres, à renforcer la capacité des institutions à appliquer une approche fondée sur le Nexus dans la gestion des ressources naturelles, à évaluer le Nexus et les stratégies/plans d'action qui s'y rapportent dans trois pays (Albanie, Liban et Maroc) et à mettre à l'essai des solutions sur le terrain. Le Sous-Projet 2.2 tirera parti de synergies avec le Sous-Projet 2.1 (ID FEM 9687) et le projet du Fonds spécial pour les changements climatiques (ID FEM 9670) pour illustrer la mise en œuvre de l'approche fondée sur le Nexus, le cas échéant, dans le contexte des activités lancées au titre de ces projets qui portent sur la gestion intégrée des zones côtières, la gestion des ressources en eau dans les zones côtières (y compris la gestion conjointe des eaux de surface et des eaux souterraines) et l'intégration des solutions d'adaptation aux changements climatiques dans les plans d'aménagement des zones côtières.

### **2. Progrès réalisés depuis la réunion de lancement du MedProgramme (juillet 2020)**

À ce jour, la principale réalisation a été la mise en place de l'instrument juridique qui encadrera la coopération avec le partenaire d'exécution du projet, à savoir le GWP Med. Cet instrument est entré en vigueur le 11 janvier 2021. Il est prévu que le GWP Med reçoive le premier versement d'ici au 28 février 2021 et que les activités puissent être véritablement lancées au deuxième trimestre de 2021.

Le suivi régulier des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, des dépenses et du cofinancement du Sous-Projet 2.2 sera facilité par un ensemble de modèles de présentation de rapports qui ont été élaborés par le PAM/PNUE et font partie intégrante de l'instrument juridique établi avec le GWP Med.

En février 2021, le GWP Med a entamé, en concertation avec les partenaires d'exécution des autres Sous-Projets de la seconde composante du MedProgramme, des consultations avec les représentants nationaux afin d'évaluer s'il conviendrait éventuellement de modifier la conception des activités du projet, étant donné le délai qui s'est écoulé depuis l'approbation du descriptif de projet et les répercussions sans précédent de la pandémie de COVID-19. Ces consultations devraient se poursuivre jusqu'au deuxième trimestre de 2021 et leurs conclusions serviront à affiner davantage les activités et les calendriers du projet et à les adapter aux besoins et aux attentes des représentants nationaux.

Enfin, un cadre de suivi des questions de genre a été élaboré pour le MedProgramme et des efforts sont actuellement déployés pour évaluer dans quelle mesure chaque Sous-Projet contribue aux objectifs généraux du programme en matière de prise en compte systématique des questions de genre et d'autonomisation des femmes. À cette fin, un plan d'action sur les questions de genre, qui est en cours d'examen par les pays participants et les partenaires d'exécution, a été élaboré dans le cadre du Sous-Projet 2.2.